

APPEL D'OFFRES

DESIGNATION D'UN DELEGUE EXTERNE A LA PROTECTION DES DONNEES

Réf avis : DPO 01- 019

Date de parution de l'avis : vendredi 11 janvier 2019

Donneur d'ordre :

GRAND ORIENT DE FRANCE

16 rue Cadet

75439 PARIS Cedex 09

Objet du marché : mission externe DPO accompagnement juridique droit des données à caractère personnel

CAHIER DES CHARGES

Dans le cadre de la mise en application du Règlement Général sur la protection des données, le GODF souhaite formaliser la mise en place et l'accompagnement d'un Délégué à la protection des données (DPO – Data Protection Officer).

La mission est confiée à un prestataire externe.

Durée du contrat : un an renouvelable

Mode de règlement : Redevance forfaitaire mensuelle

Missions principales : (liste non exhaustive)

- Revue, a minima, annuelle, à l'appui des salariés du GODF du registre des traitements ;
- Accompagnement pour toute intervention auprès de la CNIL ou sollicitation de sa part ;
- Identification des éventuels écarts et recommandations de mise en conformité organisationnelles et techniques ;
- Veiller en toute indépendance au respect du droit des données à caractère personnel :
 - Conseils et recommandations,
 - Exercice du droit d'alerte,
 - Diffusion d'une culture « RGPD » ;
 - Médiation et coordination (exercice par les personnes de leurs droits)

Rendre compte de son action de manière régulière sous la forme de RDV à la discrétion du GODF.

Missions secondaires :

Poursuivre le travail de définition d'une politique de protection des données à caractère personnel propre au sein du GODF ayant vocation à être partagée avec les différentes Loges si besoin ; (par exemple, définition d'un code de conduite RGPD pour diffusion aux Loges)

Accompagnement de la direction RH du GODF en ce qui concerne l'application du RGPD dans la gestion du personnel

Sensibilisation du personnel du GODF sous une forme à définir

Rédaction d'un contrat de sous-traitance qui devra être adapté et adressé aux prestataires du GODF et éventuellement aux Loges

Les candidats devront adresser leur dossier de candidature sous enveloppe cachetée au nom de la : Commission d'Appel d'Offres du Grand Orient de France – 16, rue Cadet – 75009 PARIS - avis DPO – 01-019 au plus tard le vendredi 8 février 2019 – 17h. (date et heure de réception au siège social impératives)

Calendrier :

vendredi 8 février 2019 - 17h : date limite de réception des offres au siège social

mercredi 13 février 2019 : examen des offres par la Commission d'Appel d'Offres

mercredi 20 février 2019 : dialogue compétitif (*sur convocation*)

samedi 23 février 2019 : attribution du marché par le Conseil de l'Ordre du GODF

IMPORTANT - SOUS PEINE D'IRRECEVABILITÉ-
Le dossier de candidature devra comprendre deux enveloppes cachetées :

Une première enveloppe cachetée dénommée DOSSIER ADMINISTRATIF REF- AV 01-19 comprenant :

- ✓ Une lettre de candidature,
- ✓ Une courte note faisant état de l'expérience du candidat et comprenant les références dans le domaine concerné,
- ✓ Une attestation sur l'honneur par laquelle le candidat ou le représentant légal de l'entreprise atteste :
 - qu'il n'appartient pas ou qu'il n'a pas appartenu, qu'il ne collabore pas ou n'a pas collaboré, de fait ou de droit, à une association ou à un groupement appelant à la discrimination, à la haine, à la violence envers une personne ou

un groupe de personnes en prétextant de leur origine, leur appartenance à une ethnie ou à une religion déterminée et qui propagerait des idées et des théories tendant à justifier ou à encourager cette discrimination, cette haine, cette violence,

- qu'il n'appartient pas ou qu'il n'a pas appartenu, qu'il ne collabore pas ou qu'il n'a pas collaboré de droit ou de fait à une association ou un groupement conduisant directement ou indirectement à détruire, à déstabiliser ou à aliéner l'être humain.
- que les dirigeants de la société candidate ne font ou n'ont pas fait l'objet de poursuites judiciaires à titre personnel.

Pour les candidats, personnes morales, cette attestation sur l'honneur est signée par leur représentant légal et certifie en outre que toutes les personnes qui seraient appelées à concourir à l'exécution du marché remplissent ces trois conditions.

- ✓ Une attestation sur l'honneur par laquelle le candidat ou le représentant légal de l'entreprise atteste :
 - qu'il n'a aucun lien quelconque avec les instances de l'Obédience tels que :
 - pour les personnes physiques, les candidats qui seraient dignitaires en exercice (membres du Conseil de l'Ordre, de l'Instance Nationale de Solidarité maçonnique, de la Chambre Suprême de Justice Maçonnique) ou descendus de charge depuis moins de trois ans,
 - pour les personnes morales, les candidats dont un dignitaire en exercice ou descendu de charge depuis moins de trois ans aurait une participation, même minoritaire, au sein de l'entreprise,
 - pour les personnes physiques et morales, les candidats présentant un lien familial ou professionnel direct avec un dignitaire en exercice ou descendu de charge depuis moins de trois ans.
 - qu'il n'a aucun lien familial ou professionnel direct avec un membre du personnel du Grand Orient de France ou de ses structures associées.
- ✓ Une déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat indique qu'il est en règle avec ses obligations fiscales, sociales, et vis-à-vis de la réglementation du travail et qu'il ne fait l'objet d'aucune procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, ou, pour les personnes physiques, de faillite personnelle,
- ✓ Une attestation adéquate des administrations compétentes (Trésor Public, URSSAF) datant de moins de six mois,
- ✓ Les comptes annuels détaillés, les annexes et les rapports des Commissaires aux Comptes et des experts-comptables relatifs aux trois derniers exercices écoulés, si nécessaire

**Une deuxième enveloppe cachetée dénommée
OFFRE CHIFFRÉE REF- AV 01-19 comprenant :**

- ✓ **L'offre chiffrée TTC (intégrant une présomption de visite sur place)** dans laquelle le candidat répond point par point aux spécifications du cahier des charges ci-dessus.

Ne pas envoyer de formulaires « DC » : il ne s'agit pas d'un marché public.